

Les débuts du «Concours médical» *



par Jacques LÉONARD **
professeur d'histoire à l'Université de Rennes II

Lorsque, le 5 juillet 1879, paraît le premier numéro d'un nouvel hebdomadaire intitulé *Le Concours médical, journal de médecine et de chirurgie*, une évidence saute aux yeux : l'équipe de médecins praticiens qui entoure le docteur Cezilly, directeur-fondateur, entend conjuguer information scientifique et défense corporative. Cette entreprise de solidarité professionnelle comporte de multiples aspects. On voudrait faire apparaître ici une connexion entre l'adoption du pasteurisme et l'ascension du pouvoir médical.

*
**

Œuvre d'entraide, la société civile du *Concours médical* organise pour ses adhérents un ensemble de services : réseau d'approvisionnement en produits pharmaceutiques et en instruments de chirurgie ou d'investigation, service de vaccin antivariolique, service de recouvrements d'honoraires, service de remplacements temporaires, service de bureaux de nourrices, conseil judiciaire, conseil d'affaires, etc. ; les annonceurs qui placent leur réclame dans le journal s'engagent à consentir aux sociétaires des ristournes intéressantes.

Voulant catalyser l'associationnisme médical sur une autre base que l'amicalisme de l'Association générale des médecins de France, qui remonte à 1858, *Le Concours médical* aborde franchement les questions pécuniaires et encourage à la constitution des premiers syndicats médicaux (1881), chargés de veiller aux intérêts matériels de la profession. Faire revaloriser les honoraires, en faciliter le recouvrement selon des modalités uniformes, définir des tarifs minimums, résister aux pressions des collectivités (sociétés de secours mutuels ouvrières, etc.), combattre l'influence des concurrents sans diplôme, tels sont les buts de ce « syndicalisme de profession libérale », tels sont les thèmes corporatifs du *Concours médical* auquel Cezilly est

* Communication présentée à la séance du 13 décembre 1980 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 8, boulevard Volney, 35000 Rennes.

heureux d'assigner la fonction d'« organe des syndicats médicaux de France ». Avec ses confrères et amis Barat-Dulaurier et Gibert, ce « vaillant et habile lutteur » met sur pied, en 1884, l'Union des syndicats médicaux.

Grâce à lui, *Le Concours médical* mérite bien son nom parce qu'il est à l'origine de plusieurs réalisations importantes : la Caisse de pensions de retraite du corps médical français (1884), la Caisse des victimes du devoir médical, pour venir en aide aux familles des médecins morts au champ d'honneur de la lutte contre les maladies contagieuses (1888), l'Association amicale des médecins français pour l'indemnité-maladie (1894), le « Sou médical », enfin, ligue qui protège ses membres contre les conséquences des actions civiles en responsabilité médicale qui peuvent être intentées par des clients ou leurs familles (1897).

Le Concours médical orchestre une campagne d'opinion efficace en faveur de la révision de la loi de ventôse an XI et d'une réforme de l'enseignement et de l'exercice de la médecine. Une commission du « Concours », dont le rapporteur est le docteur Jules Geoffroy, travaille en collaboration étroite avec le docteur Antoine Chevandier, député de la Drôme, artisan patient de ce long projet qui aboutit à la loi du 30 novembre 1892. La suppression de l'officiat de santé, la reconnaissance du syndicalisme médical et l'accentuation de la répression du charlatanisme sont saluées comme des victoires du militantisme professionnel du *Concours médical*.

**

« L'instruction médicale », dans cet hebdomadaire rédigé par des praticiens pour des praticiens, constitue une préoccupation essentielle et couvre la plupart des pages. Comme en témoignent aussi les autres périodiques de l'époque, l'émergence de la science pasteurienne soulève d'inévitables difficultés d'adaptation.

Tant que Pasteur et ses collaborateurs travaillent sur les maladies des animaux, l'équipe de Cezilly semble assez bien disposée à l'égard de la théorie des germes et de l'immunisation qui peut lui faire cortège. La prudence tempère l'optimisme : « De tous ces travaux lentement accumulés, il sortira certainement un jour un ensemble de connaissances précises, la voie est à peine entrouverte et déjà de nombreux faits se sont accumulés. Il faut seulement se tenir dans une certaine réserve intermédiaire qui permette de ne pas voir les bactéries partout après ne les avoir vues ou voulu voir nulle part. » (4 octobre 1879). La « vaccination », inventée par Pasteur contre le choléra des poules, et celle qu'expérimente Toussaint contre le charbon des moutons sont comparées, en termes élogieux, à l'inoculation antivariolique (2 octobre 1880).

Vient ensuite la phase de la perplexité : en 1881-1883, les cliniciens du *Concours médical* prennent leurs distances vis-à-vis de Pasteur. Ils relatent froidement les débats de l'Académie de médecine, signalent les altercations et les obscurités, comptent les points, sans oser décrire en détail les études et les enjeux de la bactériologie, « sachant que les praticiens, ses lecteurs

habituels, ne goûteraient guère cette cuisine trop spéculative et trop hypothétique » (1). Le docteur Poulet, particulièrement rebelle au contagionisme, assure alors la rubrique médicale. Après les fameuses expériences de Pouilly-le-Fort, son collègue le docteur Geoffroy manifeste des réserves qui ressemblent à celles de Colin, d'Alfort (25 juin 1881); cependant, Bouley ayant donné tous apaisements aux sceptiques, *Le Concours*, loyalement, se déclare convaincu (2 juillet et 6 août 1881). Sur chaque question, à chaque rebondissement, le docteur Geoffroy, qui rédige souvent l'éditorial, balance ainsi objections et éloges. Il ne croit pas du tout que le « règne de la microbie » soit arrivé et il déplore, tout comme l'hygiéniste Fauvel, la « furia microbienne » des disciples de Pasteur. « Avec MM. Peter, Jaccoud et beaucoup d'autres, restons médecins, et n'oublions pas que nous avons affaire à des hommes et non à des animaux en expérience. » (24 mars 1883). Il est sensible à la thèse de la spontanéité morbide et il défend, par principe, les droits de la critique : « M. Pasteur, dont la vie tout entière a été dévouée à l'amour de la science et de l'humanité, M. Pasteur est un savant de premier ordre et une des gloires de notre pays ; mais, sans chercher à rabaisser le moins du monde le mérite de ce grand homme, il est bien permis à des médecins de soumettre à une saine critique des théories médicales sur l'application desquelles l'esprit du clinicien a encore le droit de conserver quelque doute. Ne faut-il pas d'ailleurs se souvenir que c'est précisément la critique qui a fourni à M. Pasteur l'occasion de ses plus belles expériences ? » (14 avril 1883). Au nom de cette objectivité, *Le Concours* fait, en 1883, une large place à la théorie des « microzymas », défendue par le docteur A. Béchamp, de Lille, et refuse de choisir entre Béchamp et Pasteur.

La conversion définitive du journal à la bactériologie et à l'immunologie se produit en 1884-1885, sans doute en partie grâce à un nouveau collaborateur, le docteur Paul Gerne, qui est chargé de la rubrique de la médecine pratique. Les efforts de Pasteur pour atténuer la virulence des agents pathogènes du charbon et de la rage sont salués avec sympathie : « Peut-être ne tardera-t-on pas à appliquer à l'homme ces méthodes de préservation ? » (4 octobre 1884). *Le Concours* publie en feuilleton, sur vingt numéros, de janvier à mai 1885, un long article d'Henry Joly, repiqué de la *Nouvelle Revue*, sur le thème « M. Pasteur, les microbes et la clinique » ; cet exposé, serein et détaillé, se montre nettement favorable à Pasteur : « Peut-être la vaccine jennerienne qui a excité tant d'enthousiasme ne paraîtra-t-elle bientôt qu'une faible lueur auprès de la lumineuse et vaste découverte de l'atténuation générale des virus. » (16 mai 1885). Ainsi, dès le printemps de 1885, les lecteurs de l'hebdomadaire de Cezilly sont préparés aux futurs succès de Pasteur ; et pour commencer, ils vont enregistrer avec joie la nouvelle qu'il a inventé le moyen de prévenir la rage chez les gens qui ont été mordus ; « On est frappé de la simplicité avec laquelle M. Pasteur a annoncé au monde une des découvertes les plus importantes que la médecine ait enregistrées », observe *Le Concours* qui titre sur « La gloire de M. Pasteur » (7 novembre 1885).

(1) Aveu du 13 avril 1895.

Alors commence l'époque des synthèses destinées à intégrer progressivement l'hérésie novatrice au sein de la tradition. C'est ainsi que Joseph Grancher, à l'instar de Charles Bouchard ou de Paul Brouardel, prononce un discours que *Le Concours* s'empresse de citer : « La médecine d'Hippocrate et celle de M. Pasteur ne sont pas deux médecines différentes ou hostiles ; c'est la même science qui procède par poussées successives dans des voies diverses. » (11 février 1888). Voilà un langage que les praticiens formés à l'ancienne aiment à entendre ! Mais cela ne signifie pas que *Le Concours*, soucieux d'ailleurs de respecter les apports des microbiologistes non-pastoriens, des Chauveau, des Koch, des disciples de Claude Bernard, de Charles Robin ou de Victor Cornil, ait basculé du côté de la nouveauté à tout prix ! Un seul exemple de cette circonspection : après avoir placé trop d'espoirs dans la tuberculine de Koch, en 1890-1891, le journal tire les leçons de la déception et développe, en face du sérum antidiphthérique, un scepticisme de principe qui ne fondra qu'au bout de plusieurs semaines : « Ne nous enthousiasmons pas trop vite, de peur de faire subir à la découverte de M. Roux le sort de celle de Koch sur la tuberculine, et examinons posément les faits ; surtout convertissons nos clients à notre scepticisme et ne nous laissons pas influencer trop tôt par les idées qu'ils auraient adoptées sans contrôle d'après leur journal politique. » (15 septembre 1894).

**

C'est vers cette époque (1892-1905) que s'articulent de façon flagrante les intérêts professionnels et les découvertes ou inventions scientifiques. Rappelons ici que, dans son analyse du malaise que connaît le corps médical au cours du dernier tiers du XIX^e siècle, *Le Concours médical*, tout comme les syndicats, met au premier plan trois éléments négatifs : il s'en prend à la horde des concurrents sans qualification biologique sérieuse ; il présente une image pessimiste des effectifs médicaux et préconise de lutter contre l'« encombrement », alors que la densité médicale est alors la plus basse du XIX^e siècle ; et il déplore que les nouvelles lois sanitaires et sociales républicaines accablent les médecins de besognes mal rémunérées.

Voilà que, d'une certaine manière, la révolution qui bouleverse l'art de guérir et de prévenir offre des arguments pour surmonter ces trois difficultés corporatives. De fait, la pasteurisation de la chirurgie (antisepsie, aepsie), de l'hygiène (analyses bactériologiques des eaux de boisson, désinfections, emploi d'étuves et de stérilisateurs...) et de la médecine (examens de laboratoire, traitement antirabique, sérum antidiphthérique...) revalorise, mieux que ne le fait l'action syndicale, les tâches des médecins et pousse irrésistiblement à l'augmentation des honoraires, vacations et indemnités. Encore faut-il savoir monnayer cette science rafraîchie ! « La vie sociale à notre époque tend (...) à utiliser de plus en plus les connaissances médicales. Administration, tribunaux, autorités de toutes sortes se couvrent sans cesse de notre compétence technique. Ces témoignages d'estime adressés à notre savoir et à notre courage professionnel, n'ont rien qui doive nous déplaire. Sachons donc les accepter avec une parfaite bonne grâce. Seule-

ment, ne perdons jamais l'occasion de rappeler que toute peine mérite salaire. » (2). Le saut qualitatif que les savants de laboratoire ont fait effectuer à la médecine place donc celle-ci hors de portée des dilettantes et confère aux docteurs compétents un prestige rentable.

Une inquiétude vient ternir cet optimisme : les vieux médecins ne risquent-ils pas d'être ridiculisés par les jeunes confrères formés à la médecine expérimentale ? « Quand va se répandre dans nos provinces cette nuée de praticiens qui encombre les facultés et, de ce seul fait déjà, nous fait trembler devant une concurrence effrénée ; quand la lutte pour l'existence va s'engager, entre nous et ces jeunes gens armés d'un savoir différent du nôtre, de l'ardeur et de la confiance que donne le sentiment d'une valeur réelle, ne sommes-nous pas menacés à bref délai d'une écrasante et irrémédiable défaite ? Le public sera-t-il pour nous ? Confrères, pardonnez-nous ce cri d'alarme ! Du haut de nos situations acquises, ne rions plus des bacilles et des bouillons. Ceux qui les cultivent méritent déjà notre respect pour les services rendus à l'humanité : à nous, les anciens du corps médical, ils doivent inspirer de plus une terreur salutaire et d'utiles déterminations. Il faut marcher avec son temps. Le siècle prochain verra l'épanouissement de la nouvelle médecine : consacrons à l'étudier ce qui nous reste de celui-ci. Retournons à l'école, et préparons l'évolution par crainte d'une révolution. Et, s'il est impossible à beaucoup d'entre nous de quitter la glèbe où nous sommes attachés, pour fréquenter les cours ou les laboratoires de nos jeunes maîtres, cherchons leur enseignement là où il se trouve, c'est-à-dire dans les journaux de médecine. De nos jours, les traités et dictionnaires sont vieux à leur apparition ; le journal seul peut suivre la marche rapide du progrès et de l'évolution scientifiques. Lisons beaucoup. Nous nous mettrons ainsi en possession de la théorie des idées nouvelles. Puis, dépouillant toute suffisance mal placée, guidés seulement par la bonne foi et l'amour de la vérité, nous demanderons à nos jeunes concurrents, au lit du malade ou dans l'aparté de la consultation, de nous faire profiter de leurs récentes études ; en même temps que nous leur dirons, par compensation, ce qu'enseigne l'expérience, dans le savoir ou le savoir-faire de la profession médicale. Service pour service. De la sorte s'établira et se resserrera le lien de la solidarité professionnelle, qui fera ainsi part à tous des précieuses victoires de la science. » (23 mars 1895).

L'amalgame de l'ancien et du nouveau, d'Hippocrate et de Pasteur, apparaît bien, à ce tournant, comme une nécessité à la fois intellectuelle et professionnelle. Bien plus, le pasteurisme et les autres fleurons de la biologie expérimentale viennent indirectement à la rescousse du malthusianisme corporatif : pour dégonfler la prétendue pléthore des étudiants en médecine, il faut une sélection qualitative renforcée ; les futurs docteurs ne doivent-ils pas étudier à fond toutes les disciplines nouvelles qui ont régénéré la médecine ? C'est en tablant sur ce raisonnement que l'officiat de santé est supprimé, que les sciences accessoires, devenues fondamentales, sont constituées en un barrage propédeutique sanctionné par un certificat d'études

(2) Article du docteur Jeanne, futur rédacteur en chef du *Concours*, 1895, p. 144.

physiques, chimiques et naturelles (P.C.N.) et que, du même mouvement, le cursus des examens du doctorat est remodelé de manière à y faire une part plus grande à la chimie biologique et à la bactériologie (1893). *Le Concours médical* applaudit à tout ce qui peut diminuer la concurrence : les praticiens ne veulent pas être trop nombreux à tenter d'encaisser les dividendes du pasteurisme.

*

**

Cet exemple des débuts du *Concours médical* illustre l'utilité de confronter l'histoire sociale des médecins et l'histoire culturelle des doctrines médicales. La médecine est une praxis : elle comporte des connaissances et des techniques qu'on ne saurait séparer du contexte biopolitique, ni du milieu économique. Que ces implications soient souples et complexes ne peut qu'en augmenter l'intérêt.
